



Nuisances sonores suite à travaux

Par **ambre93**, le **12/02/2015 à 19:19**

Bonjour,
Je suis copropriétaire et mon appartement est situé au dernier étage (6ème).
Dernièrement ont eu lieu des travaux sur la terrasse au dessus de mon appartement où se trouve la cabine et la machinerie de l'ascenseur. Les travaux concernaient la remise en état de la cabine dont la fermeture avait été détériorée lors de la tempête de 1999!!
Depuis ces travaux, les bruits consécutifs au fonctionnement de l'ascenseur sont devenus des "nuisances" car la cabine étant en tôle et maintenant bien fermée hermétiquement, il se produit à chaque démarrage et à chaque arrêt de l'ascenseur une forte résonance correspondant à des chocs sur de la ferraille.
Le syndic consulté doit contacter l'entrepreneur mais me signale que contre ce bruit il n'y aura pas de solution. Or si il peut être possible (d'après les techniciens de l'ascenseur) de prévoir des aérations sur les côtés de la cabine pour empêcher la résonance. Cela n'a pas été prévu au devis mais c'est malgré tout une conséquence des travaux. Cela me procure de fortes nuisances sonores surtout la nuit où les bruits résonnent énormément (l'ascenseur fonctionnant à toutes heures)
Je n'aurais jamais acheté (sous prêt immobilier actuellement ce qui est une lourde charge) cet appartement avec un tel bruit. Maintenant à la revente mon appartement serait dévalué..
Quels sont mes recours. En tant que femme (et sénior) seule je n'ai pas beaucoup d'écoute de la part du syndic!
Merci pour votre réponse.